



Comité 35 de Gymnastique
13B, Avenue de Cucillé
35065 RENNES CEDEX

Rennes, le 14 janvier 2020

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons que le championnat départemental Fédéral et Performance de Gymnastique Aérobic se déroulera :

Le dimanche 26 janvier 2020 à Fougères
COSEC de la Chatière – Rue du Gué Maheu – 35300 FOUGERES

- **Entrée : 2 €** - Gratuit pour les licenciés FFG et les moins de 12 ans
- **Déroulement :**
Les échauffements débutent 1H avant le passage en compétition.
Les gymnastes évolueront exceptionnellement sur le sol de la salle omnisport.
L'échauffement s'effectuera dans une salle annexe du complexe
- **Musiques :**
Les musiques sont à envoyer sur DJGYM pour le 20 janvier dernier délai. Charger également les musiques imposées (les nommer comme suit : Catégorie – Club – Gymnastes).
En cas de problème de chargement sur le site, envoyez les musiques par mail.
Un mail = une musique et mettre dans l'objet le titre de la musique (Catégorie – Club – gym).
Les entraîneurs devront avoir en leur possession une clé USB avec toutes les musiques de leur club, afin de pouvoir pallier rapidement à tout problème.
- **Forfaits :**
A déclarer via EngaGym :
 - ✓ Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende (plus tard 10 jours avant la date de la compétition).
 - ✓ Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...) après la date du 16 janvier, même justifié, les droits d'engagements seront dus.
 - ✓ Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés et amende de 30 € par individuel et 200 € par équipe ou trio

Attention: Toute demande particulière doit être adressée à Isabelle BONNY.

▪ **Droits d'engagements :**

Les montants des engagements sont de 11 € (solo) - 16 € (trio) - 23 € (groupe).

▪ **Contrôle des licences :**

Le contrôle des licences est obligatoire et aura lieu avant ou pendant l'échauffement

- Absence de licence ou licence sans photo pour les gymnastes = pénalisation de 1 pt
- Absence de licence ou licence sans photo pour les entraîneurs = amende de 50 €

- ➔ S'assurer que les e-licences des gymnastes concernés par la compétition contiennent la photo.
- ➔ Compléter si besoin dans l'application « Photogym » via le compte club.
- ➔ Télécharger le PDF des e-licences sur Engagym.

Ce PDF peut être présenté sur tout support (privilégier le support papier).

▪ **Juges :**

Chaque club est tenu de présenter un juge diplômé N1 et un juge N2 minimum, disponible sur toute la durée de la compétition (même personne ou personne différente) et ne faisant pas partie des juges convoqués. Fédéral B / Fédéral A : niveau 1 / National A et B : niveau 2, 3, 4
En cas d'absence de juge ➔ amende de 200€ conformément à la réglementation.

Le nom des juges et leur niveau est à envoyer par mail à Isabelle BONNY (il.bonny@orange.fr) pour le 18 janvier, dernier délai. Le panel sera communiqué avant la compétition.

Les juges doivent être en possession d'un exemplaire de chaque feuille de jugement correspondant à chaque catégorie : seuls les billets « retour de notes vers l'informatique » seront fournis par le comité lors de la compétition (téléchargement sur le site FFGYM)

Les juges officiant sur la compétition, devront assister aux réunions préalables à la compétition et s'y présenter à l'heure.

- Tenue officielle exigée sous peine de ne pouvoir officier et amende
- Livret de juge et licence pour la saison obligatoire sinon exclusion et amende

▪ **Entraîneurs :**

Un seul entraîneur par équipe ou solo est autorisé en salle d'échauffement. Les entraîneurs doivent être en tenue de sport, sous peine de ne pouvoir accéder à la salle d'échauffement et 1pt de pénalisation sur le total de leur équipe ou gymnaste (réglementation fédérale)

Rappel : L'application de la réglementation spécifique à l'adresse des gymnastes, juges et entraîneurs sera celle du niveau national

Pour tout renseignement technique, contacter Isabelle BONNY

Email : il.bonny@orange.fr 06 82 98 09 10

Jacques JOSEPH
Président du Comité 35



Vanessa MARTINEZ
CTD 35

